

## **Communiqué de presse**

*Le 22 novembre 2021*

### **Les parlementaires écologistes Guillaume Gontard, Damien Carême, Gwendoline Delbos-Corfield et l'élue régionale Myriam Laïdouni-Denis saisissent la justice pour obliger l'Etat à mettre à l'abri les personnes en exil à Briançon.**

Après la requête déposée par l'association Tous Migrants contre la carence de la Préfète des Hautes-Alpes, les parlementaires Guillaume Gontard, sénateur et président du groupe Écologiste au Sénat, Damien Carême et Gwendoline Delbos-Corfield, député·e·s européen·ne·s et l'élue régionale Myriam Laïdouni-Denis saisissent à leur tour la justice en s'associant au référé déposé par Tous Migrants. Les quatre élu·e·s écologistes demandent au juge la mise en œuvre de mesures d'urgence à Briançon pour protéger la vie d'hommes, de femmes et d'enfants en situation d'exil.

Après avoir dénoncé à plusieurs reprises les violations aux droits humains constatées à la frontière franco-italienne à Montgenèvre et pris acte de la décision récente de la Préfète des Hautes-Alpes de ne proposer aucune solution d'accueil d'urgence à Briançon, les élu·e·s écologistes ont décidé de saisir la justice pour obliger l'Etat à répondre à ses obligations légales et éviter des drames humains.

Depuis cinq ans, les associations, les élu·e·s solidaires alertent sur la situation dramatique à la frontière franco-italienne, la mise en danger d'hommes, de femmes et d'enfants (parfois très jeunes) qui traversent les Alpes dans des conditions extrêmement difficiles. La violation des droits fondamentaux est quotidienne.

L'action citoyenne ne peut en aucun cas se substituer à une action obligatoire des autorités publiques. Il appartient aux autorités publiques de permettre un hébergement d'urgence respectueux de la dignité des personnes exilées. Ces personnes arrivent en situation de détresse médicale, psychique et sociale en raison même de leur situation d'exilé.e.s.

La défaillance de l'Etat est grave et met, chaque jour, en péril des vies humaines. Une situation grave dénoncée également par le Président de la commission d'enquête parlementaire sur les migrations, le député Sébastien Nadot, qui évoque une "maltraitance d'Etat" infligée aux personnes exilées par la France.

Pour toutes ces raisons, et en l'absence de réaction du Gouvernement à leurs multiples alertes, les quatre élu·e·s écologistes, représenté.e.s par le cabinet Bourdon et associés, s'en remettent à la justice pour qu'une mise à l'abri immédiate des personnes en exil à Briançon soit engagée par l'Etat.

#### **Signataires :**

- Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère et président du groupe Écologiste au Sénat
- Damien Carême, député européen et Président de l'Association nationale des Villes et Territoires accueillants
- Gwendoline Delbos-Corfield, députée européenne
- Myriam Laïdouni-Denis, conseillère régionale Auvergne-Rhône Alpes, Vice-présidente de l'Association nationale des Villes et Territoires accueillants

**Contacts presse :**

- Guillaume Gontard : Delphine Lavau, 07 89 71 67 47, [d.lavau@clb.senat.fr](mailto:d.lavau@clb.senat.fr)
- Damien Carême : Claire Byache 06 62 66 11 37, [claire.byache@la.europarl.europa.eu](mailto:claire.byache@la.europarl.europa.eu)
- Gwendoline Delbos-Corfield : Anouk Baggio, 07 88 40 66 50, [assistant.delbos.corfield@gmail.com](mailto:assistant.delbos.corfield@gmail.com)
- Myriam Laidouni-Denis : [myriam.laidouni-denis@auvergnerhonealpes.fr](mailto:myriam.laidouni-denis@auvergnerhonealpes.fr)